

LEÇON 7 : L'UNION AFRICAINE (UA)



Définition

L'Union Africaine (UA) est une organisation continentale créée le **9 juillet 2002** à Durban pour renforcer l'intégration politique, économique et sociale des États africains. Elle remplace l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).



La création de l'Union Africaine

Pourquoi remplacer l'OUA ?

- Structures devenues inadaptées.
- Faible efficacité face aux conflits.
- Marginalisation économique de l'Afrique.
- Insécurité et instabilité politique.

Les étapes de la création

Date	Événement
Sept. 1999	Sommet de Syrte : décision de créer l'UA
Juil. 2000	Sommet de Lomé : adoption de l'Acte constitutif
Juil. 2001	Sommet de Lusaka : programme de mise en œuvre
9 juil. 2002	Sommet de Durban : création officielle de l'UA
Siège : Addis-Abeba (Éthiopie) Membres : 55 États africains.	

Objectifs et principes

Objectifs	Principes
Renforcer l'unité et la solidarité africaines. Défendre la souveraineté des États. Promouvoir la paix et la sécurité. Favoriser la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.	Égalité et souveraineté des États. Règlement pacifique des conflits. Respect des frontières héritées de la colonisation. Non-ingérence dans les affaires intérieures. Rejet des coups d'État. Droit d'intervention en cas de génocide, de guerre ou de crise grave.

Les principaux organes de l'UA

Organe	Rôle
Conférence de l'Union	Organe suprême ; fixe les grandes orientations
Conseil exécutif	Met en œuvre les décisions
Commission	Assure l'administration de l'UA
Comité des représentants permanents	Prépare les travaux du Conseil exécutif
Parlement panafricain	Représente les peuples africains
Conseil de paix et de sécurité (CPS)	Prévention et règlement des conflits
Organes judiciaires	Protection des droits de l'homme et justice
Institutions financières	Favorisent l'intégration économique

Bilan de l'Union Africaine

Les succès	Les limites
✓ Participation au règlement de plusieurs conflits (Côte d'Ivoire, Comores, Darfour, Somalie...). ✓ Condamnation des coups d'État et des crimes contre l'humanité. ✓ Aide humanitaire aux pays en crise. ✓ Soutien au développement par le NEPAD et la BAD. ✓ Budget et rôle de l'UA en progression.	✗ Persistance des guerres, du terrorisme et de l'instabilité politique. ✗ Difficultés à prévenir certains conflits. ✗ Forte dépendance financière envers les partenaires extérieurs. ✗ Retard dans l'intégration économique (monnaie unique, institutions financières). ✗ Pauvreté, corruption et faibles échanges commerciaux entre États africains.

A RETENIR ABSOLUMENT

- ✓ L'UA remplace l'OUA le 9 juillet 2002.
- ✓ Son siège est à Addis-Abeba (Éthiopie).
- ✓ Elle regroupe les 55 États africains.
- ✓ Son objectif principal est de renforcer l'unité, la paix, la démocratie et le développement de l'Afrique.
- ✓ Son principal organe est la Conférence de l'Union.
- ✓ Malgré des succès, l'UA reste confrontée à l'insécurité, aux difficultés financières et au manque d'intégration économique.

DATES CLES

- **25 mai 1963** : Création de l'OUA.
- **Septembre 1999** : Sommet de Syrte.
- **Juillet 2000** : Acte constitutif de Lomé.
- **Juillet 2001** : Sommet de Lusaka.
- **9 juillet 2002** : Naissance officielle de l'Union Africaine.